



N° 376 - MAI 2016
PRIX : 2€

COLLÈGE2016 : Grains de Sable, on continue !
LOI TRAVAIL : Journée d'action Jeudi 28 avril
(CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL et Fidl)

DU 2 AU 25 MAI : Votez pour élire la direction du SNES – FSU

Edito

Un vent de démocratie souffle et nous garde debout la nuit. Il était temps que l'on se réveille dans ce quinquennat qui n'en finit pas de décevoir : "citoyens, reprenons la parole, le pouvoir face à ces laquais au service de la finance et des grandes entreprises", nous disent ces jeunes !

Oui, l'inversion des normes, qui structure le projet de loi sur le droit du travail, est une atteinte grave au pacte social national : le droit doit protéger le salarié dans la relation inégale qu'il entretient avec l'employeur. Aussi, le SNES-FSU appelle les professeurs, les formateurs, les parents que nous sommes, à prendre part à cette lutte : prochaine journée d'action du 28 avril 2016.

Mais au-delà, c'est bien la question du fonctionnement de la république qui est posée. L'Etat, dans sa forme actuelle, mélange improbable d'autorité régaliennne et de libéralisme, de colbertisme et d'impuissance, est-il adapté à la société moderne ?

Prenons l'exemple de notre Ministère, où une ministre inexpérimentée, adouée par un premier ministre qui se veut omnipotent, tente d'imposer une réforme du collège ni faite ni à faire, dont personne ne veut : ni les enseignants, ni l'opinion publique, ni les parents. Ni même les personnels de direction, au bord du burn out, qui tirent la sonnette d'alarme !

Car nous avons l'autonomie locale sans la démocratie, la bureaucratie locale sans la délibération ni la controverse entre pairs, l'adaptation aux réalités locales sans la liberté pédagogique, la généralisation du fonctionnement imposé au lycée sans qu'aucun bilan contradictoire n'ait été consenti.

Ce que le SNES-FSU Aix-Marseille a construit cette année, avec l'opération Grains de sable, où les équipes débattent et décident collectivement des modalités de leur intervention, c'est bien une nouvelle façon de faire vivre le collectif, à rebours de ce cadre politique et étatique qui ne procède plus que

par injonction et prescription. Nous sommes des fonctionnaires, et nous entendons le rester. Mais nous voulons un Etat au fonctionnement démocratisé. A l'heure où ce rêve entre en résonance avec les rêves de cette jeunesse qui prend place dans l'espace public, nous vous proposons de continuer.

Au troisième trimestre, avec la consultation sur l'action que lance le SNES-FSU nationalement sur un nouveau temps fort, mais aussi pour la rentrée 2016 : si dans un déni complet de la réalité ce gouvernement refusait d'abroger, nous pourrions décider ensemble de n'appliquer les nouveaux programmes qu'en sixième, et de concevoir nous-mêmes une autre réforme.

Le renouveau d'un projet éducatif progressiste, de collèges et de lycées où il fasse bon enseigner et travailler avec ses collègues : c'est la raison d'être du SNES-FSU ! Rassemblons-nous, et, à la rentrée 2016, nous serons debout !

Laurent Tramoni



INTRA 2016, C'EST PARTI !

Afin que les commissaires paritaires du SNES-FSU, auxquels vous avez renouvelé votre confiance lors des élections professionnelles de 2014, puissent mener à bien leur travail de vérification, nous vous rappelons l'importance des fiches syndicales : celles-ci doivent être complétées et renvoyées au local du SNES académique à Marseille avec la liste de vos vœux et l'ensemble des pièces justificatives que vous avez fournies à l'administration. Ce dossier nous permettra de vérifier, lors du groupe de travail sur les barèmes qui aura lieu du 17 au 18 mai prochain, qu'aucune erreur n'a été commise et que votre situation personnelle a bien été prise en compte. Les barèmes qui se sont affichés lors de la saisie peuvent être erronés puisque certains éléments doivent être justifiés. Les barèmes retenus seront affichés sur SIAM à partir du 10 mai : si vous constatez des différences avec le barème que vous aviez calculé, contactez-nous immédiatement !

Les commissaires paritaires du SNES effectueront leur travail de vérification et d'amélioration du mouvement, jusqu'à la date de la Formation Paritaire Mouvement Académique, du 15 au 17 juin, afin qu'un maximum de collègues puissent être satisfaits dans leur mutation et ce, cette année, malgré les effets de la réforme du collège qui risque d'entraîner de nombreux compléments de services dans certaines disciplines.

RETRAITÉS PASSEURS ACTIFS

Le congrès national du SNES a revoté sans notable progrès d'analyse des revendications pour les retraités et les retraités mais la confusion entre retraite et vieillissement bloque sensiblement la prise en charge philosophique et revendicative des intérêts matériels et moraux des personnes concernées. Incapacité des actifs à penser le temps de la retraite comme une continuité naturelle d'un temps professionnel, déni sur la réalité du financement des conditions de vie après le temps du labeur, fascination plus ou moins consciente d'une représentation non encore vécue du vieillissement.

L'idée que tout âge est un temps de croissance et de perte n'informe pas encore les consciences de tous. C'est en comprenant cela pourtant qu'on pourrait envisager un avenir global plus honorable.

La participation des retraités au vote pour la direction du syndicat est donc nécessaire. Il s'agit déjà de la première preuve que leur force de médiateurs et de passeurs est intacte.

AUGMENTATION DE 1,2 % DU POINT D'INDICE Peut mieux faire...

La revalorisation de 1,2% du point d'indice (en deux fois : 0,6 % en juillet 2016 puis 0,6% en février 2017) a été annoncée par le gouvernement le 17 mars, juste avant la journée d'action sur les salaires portée par la FSU. Un signe positif que l'on aimerait voir comme une rupture avec les choix politiques qui ont mené au gel du point d'indice depuis 6 ans.

Mais nous sommes loin, très loin du compte. La dévalorisation de nos salaires a commencé en 1982 avec la désindexation du point d'indice sur les prix. Elle s'est ensuite accélérée en 2000 pour atteindre un pic depuis juillet 2010, date du gel du point. Concrètement, nous avons perdu aujourd'hui l'équivalent de deux mois de salaire par an par rapport à une situation comparable en 2000.

Dans le même temps, pendant ces quinze dernières années, les fonctionnaires de catégorie A ont vu leurs primes et indemnités augmenter (actuellement 19,5% de leur salaire) alors que les professeurs, bien que de catégorie A, ont été exclus de ces évolutions (actuellement cela représente 7,5 % de notre salaire).

Cette dévalorisation s'accompagne donc d'un déclassement de nos métiers à l'intérieur même des fonctionnaires de catégorie A, et constitue un élément essentiel dans la crise du recrutement actuelle. Cela impose une réponse du gouvernement qui ne peut pas s'en tenir à un dégel symbolique.

Voilà pourquoi dans le cadre des discussions du Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations, le SNES pèsera pour aboutir à des avancées qui combinent augmentation du point d'indice et modification du rythme d'avancement ainsi que des bornes indiciaires de nos carrières.

Revaloriser nos métiers commence par une réelle revalorisation salariale, et c'est la mobilisation que nous arriverons à porter tous ensemble qui déterminera les avancées que nous pourrions engranger.



Ont participé à ce numéro :

Julien Weisz, Julien Marec, Julien Santamaria, Mathilde Freu, Annie Sandamiani, Caroline Chev , H l ne Baldizzone, Catherine Fuchs, Cl mentine Fardoux, Jean-Paul Beauquier et Laurent Tramoni



RÉFORME DU COLLÈGE

La lutte continue

Alors que le fiasco annoncé de la rentrée prochaine s'approche, la mobilisation contre la réforme Collège2016 se poursuit. Malgré une nouvelle grève majoritaire mardi 26 janvier, le ministre ne donne toujours aucune réponse à la contestation de la profession, et refuse de rencontrer l'intersyndicale qui représente pourtant 80% des professeurs.

La mobilisation massive, qui dure depuis maintenant un an, a contraint le ministre et le recteur à reculer sur certains points. Ainsi, la majorité des classes bilingues dans l'Académie sont maintenues, et des dérogations ont été accordées pour dépasser le plafond des 26h élèves dans nombre de collèges.

Malgré tout, l'examen des ventilations de DGH dans les établissements a matérialisé d'autres périls que l'on entrevoyait depuis des mois : baisse des heures d'enseignement pour les élèves, mutualisation des moyens en langues vivantes et anciennes, EPI découplés des programmes, apprentissages à la trappe...

La résistance s'est traduite dans beaucoup de collèges par des votes d'opposition aux ventilations et par de très nombreuses motions présentées lors des conseils d'administration.

Nous appelons à poursuivre l'action GrainS de sable à l'occasion des prochaines journées de formation disciplinaires sur les nouveaux programmes. Le SNES-FSU Aix-Marseille proposera une déclaration type à lire dans ces réunions et appelle les collègues à manifester ostensiblement leur soutien.

La résistance doit aussi continuer dans chaque établissement : ainsi, les chefs d'établissement n'ont pas à exiger des progressions pédagogiques pour les cycles, ni à demander des projets d'EPI ficelés.

L'action GrainS de sable doit déboucher sur un grand temps fort national au mois de mai. Le SNES-FSU consultera très rapidement ses syndiqués sur la forme d'action de ce nouveau rendez-vous.

C'est par la mobilisation de chacun, et à tous les niveaux, qu'ensemble nous bloquerons la réforme et gagnerons son abrogation pour un autre projet.

NOUVELLE POLITIQUE RÉGIONALE

Pas de surprises, malheureusement

L'examen du budget primitif de la Région PACA est l'occasion de constater concrètement les orientations politiques du nouvel exécutif en matière d'éducation et de formation. Celui-ci ne réserve aucunes surprises.

La vision de la formation professionnelle tient en un mot : adéquation de la formation initiale et continue avec les besoins exprimés par les entreprises. Loin, évidemment, de la vision émancipatrice, centrée sur l'individu, que le SNES défend. La priorité donnée à l'apprentissage s'inscrit dans cette logique au détriment du financement des lycées professionnels (augmentation de 300 % de l'investissement pour l'apprentissage sans compter le soutien aux employeurs d'apprentis).

Le budget consacré aux lycées connaît une baisse alarmante dont 6,7% de l'investissement. Elle touche particulièrement les équipements sportifs avec une baisse de 40 %, alors qu'il reste des lycées sans gymnase. En revanche, un million d'euro est prévu pour la mise en sécurité des lycées, notamment, au moyen de vidéosurveillance et un plan de « formation des personnels à la détection des signes de radicalisation »...

Si la situation financière de la région est aussi difficile que l'exécutif le prétend, le SNES-FSU l'invite alors à utiliser les deniers régionaux pour ses compétences propres dont la sécurité ne fait pas partie.

La jeunesse de notre région a surtout besoin de bâtiments bien équipés pour étudier et d'une offre de formation diversifiée assurant à chaque jeune une possibilité de se former ou d'élever son niveau de qualification.

STAGE TZR

Jeudi 22 juin à 14h
au local du SNES

12 Place du général de Gaulle
13001 Marseille

STAGE NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS

mardi 24 mai
lieu à définir

STAGE NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE GÉOGRAPHIE

mardi 31 mai
lieu à définir

Voir www.Aix.snes.edu

POUR CHANGER LE COLLÈGE Dégradez le lycée ?

A la rentrée 2016, la « priorité au premier degré » et l'idéologie de l'école du socle se traduisent par un transfert important de moyens des lycées vers les collèges. Pour tenter de faire « avaler » la réforme Collège2016, les DGH des lycées sont rabetées : fermeture d'options, diminution drastique des capacités d'accueil en BTS, augmentation du nombre d'élèves par classe, suppression de dédoublements... Pour mettre en place des EPI et de l'AP pour les collégiens, on met en péril la réussite de leurs aînés.

Dans le même temps, deux décrets sur le redoublement - en Seconde et en Terminale - paraissent sans aucune anticipation de leurs effets. Augmentation des effectifs en Première ? Elèves aux parcours différenciés en Terminale ? On improvisera ...

Quant à l'EMC en série technologique, dans un tel marasme, on comprend que pour le rectorat elle ne soit pas une priorité à financer. Qu'à cela ne tienne, on la mettra en place au prix de quelques dédoublements, ou on organisera quelques « journées » ici ou là, festival de morale, foire au civisme !

Alors que la hiérarchie entre les voies et les séries s'est aggravée, que les épreuves du baccalauréat désorganisent la vie des lycées dès le mois de mars, que l'échec dans le supérieur est massif, le Ministère refuse de faire sérieusement le bilan de la Réforme Chatel, et généralise ses pires aspects au collège. Mais sous la formule « bac-3/bac+3 » l'administration se concote une bonne conscience : c'est pourtant au lycée que se joue la réussite dans le supérieur... ou l'échec.



LISTE UNITÉ ET ACTION

Pour soutenir cette équipe qui milite pour que, chaque jour, le SNES-FSU soit là, parmi nous

Unité Action est le courant de pensée que les syndiqués placent très largement en tête de leurs suffrages. C'est la raison pour laquelle l'équipe de militants qui fait vivre le SNES-FSU au quotidien est issue d'Unité Action. Ce sont eux qui informent, conseillent et accompagnent chacun de nous dans les grandes étapes de nos carrières, mutation, promotion ou autre. Ce sont eux qui circulent dans les établissements pour animer les heures d'information syndicales et qui alertent la profession quand il y a lieu de se mobiliser.

1 Laurent Tramoni	Lycée du Rempart	Marseille 13	55 Claude Hermitte	Collège Ubelka	Auriol 13
2 Séverine Vernet	Collège Malraux	Marseille 13	56 Simone Pagano	Collège Mitterand	Simiane Collongue 13
3 Julien Santamaria	Collège Bosco	Vitrolles 13	57 Philippe Gil	Lycée Climatique d'Altitude	Briançon 05
4 Caroline Chevé	Lycée Saint-Exupéry	Marseille 13	58 Andrée Basmadjoglou	Lycée Perrin	Marseille 13
5 Julien Marec	Collège Vallon des Pins	Marseille 13	59 Eric Roland	Lycée Pasquet	Arles 13
6 Magali Bailleul	Lycée Fourcade	Gardanne 13	60 Odile Rouault Di Grande	Lycée Hôtelier	Marseille 13
7 Julien Weisz	Collège Massenet	Marseille 13	61 Franck Balliot	Lycée Saint-Charles	Marseille 13
8 Delphine Franceschetti	Collège Marvingt	Tallard 05	62 Geneviève Cristol	Retraitée	
9 Philippe Brenier	Collège Mistral	Avignon 84	63 Jean-Marie Leconte	Collège Van Gogh	Arles 13
10 Anne-Marie Lasfargues	Collège Laugier	Forcalquier 04	64 Alexandra Roussel-Audran	Lycée de Girard	Avignon 84
11 Pierre-Marie Ganozzi	Collège Malraux	Marseille 13	65 Nicolas Sueur	Lycée Saint-Charles	Marseille 13
12 Hélène Baldizzone	Lycée Hôtelier	Marseille 13	66 Anne Garzino	Collège Ubelka	Auriol 13
13 Sylvain Bartet	Lycée Mistral	Avignon 84	67 Nicolas Taillefer	CIO La Viste	Marseille 13
14 Mathilde Freu	Collège Jas-de-Bouffan	Aix-en-Provence 13	68 Nadine Grégoire	Lycée Dauphin	Cavaillon 84
15 Pascal Faure	Lycée Saint-Exupéry	Marseille 13	69 Gérard Souchet	Lycée Daumier	Marseille 13
16 Aurelia Dessalles	Lycée Aubanel	Avignon 84	70 Zelikha Tessier	Lycée Zola	Aix-en-Provence 13
17 Eric Gauthier	Collège Itard	Oraison 04	71 Marc Padovani	Lycée Perrin	Marseille 13
18 Annie Sandamiani	Lycée Rimbaud	Istres 13	72 Marie-Christine de Redon	Collège Marseilleveyre	Marseille 13
19 Thomas Brissaire	Lycée Saint-Exupéry	Marseille 13	73 Laurent Floc'h	Collège Mallarmé	Marseille 13
20 Christiane Ferlay	Retraitée		74 Bernadette Touchard	Collège Virebelle	La Ciotat 13
21 Aboudou Ramadan	Collège Milhaud	Marseille 13	75 Nicolas Salisse	Collège Leger	Berre-L'Etang 13
22 Jocelyne François	Collège La Fontaine	Gémenos 13	76 Marie Amarin	Collège Camus	La tour d'Aigues 84
23 Jean-Paul Beauquier	Retraité		77 Mathieu Poitavin	Collège Hendricks	Orange 84
24 Marie-Françoise Verdy	LP Ferrages	Saint-Chamas 13	78 Michèle Di Pasquale	Lycée Curie	Marseille 13
25 Alain Barlatier	Lycée Artaud	Marseille 13	79 Philippe Moreaux	Lycée Diderot	Marseille 13
26 Catherine Fuchs	Collège Vallon des Pins	Marseille 13	80 Marie Tomasi	Collège Laurencin	Marseille 13
27 Lionel Lasfargues	Collège Laugier	Forcalquier 04	81 Edouard Méténier	Collège Saint-Eutrope	Aix-en-Provence 13
28 Mélody Martin	Collège Mallarmé	Marseille 13	82 Florence Dallaporta	Collège Bosco	Vitrolles 13
29 Patrick Prigent	Lycée Technologique du Rempart	Marseille 13	83 Lakhdar Bouteraa	Collège Moulin	Marseille 13
30 Alexandra Iardino Lanté	Collège Cadenet 84	Cadenet 84	84 Karine Pons	Collège Glanum	Saint-Rémi de Provence 13
31 Guilhem Paul	Collège Barnier	Marseille 13	85 Driss El Hachami	Collège Marseilleveyre	Marseille 13
32 Odile Lheritier	Lycée Hugo	Marseille 13	86 Sabrina Sabatini	Lycée Mendès France	Vitrolles 13
33 Rodolphe Pourrade	Lycée Duby	Luynes 13	87 Djillalli Antar	Lycée Perrin	Marseille 13
34 Claudine Barbier	Collège Roquepertuse	Velaux 13	88 Isabelle Le Couvedic Poncet	Lycée Fourcade	Gardanne 13
35 Arnaud Lada	Collège Mauzan	Gap 05	89 Yves Massabo	Directeur de CIO	Istres 13
36 Josiane Dragoni	Retraitée		90 Marie Anne Khoupiguian	Collège Milhaud	Marseille 13
37 David Tessier	Lycée Zola	Aix-en-Provence 13			
38 Clémentine Fardoux	Lycée Lumière	La Ciotat 13			
39 Brice Bolla	Lycée Cézanne	Aix-en-Provence 13			
40 Nadine Baggioni	Collège Mignet	Aix-en-Provence 13			
41 Nicolas Bernard Hayrault	Collège Carcassonne	Pelissanne 13			
42 Magali Poujol	Lycée de Girard	Avignon 84			
43 Alain Durante	Collège de Velaux 13				
44 Camille Giraud	Lycée Marseilleveyre	Marseille 13			
45 Serge Faure	Lycée L'Emperi	Salon de Provence 13			
46 Nadine Cesari	Lycée Joliot Curie	Aubagne 13			
47 Eric Vanni	Lycée Vauvenargues	Aix-en-Provence 13			
48 Sandra Weisz	Collège centre	Salon de Provence 13			
49 Bernard Ougourlou Oglou	Lycée Méditerranée	La Ciotat 13			
50 Fanny Tailleu	Collège Vallon des Pins	Marseille 13			
51 Serge Jourdan	Lycée Diderot	Marseille 13			
52 Anne Birecki	Lycée Cézanne	Aix-en-Provence 13			
53 Serge Pillé	Retraité				
54 Pauline Allibert	Lycée Romane	Embrun 05			

unité
action



Nous veillons à l'accueil de nos nouveaux collègues, stagiaires ou contractuels, nous défendons non sans succès l'accès de tous à la hors-classe et nous mettons tout notre crédit au service des collègues qui font face aux coups durs de la vie professionnelle. Dans l'académie, voter Unité Action, c'est soutenir la poursuite de l'action GrainS de sable à laquelle tant de collègues participent, neutralisant les éléments les plus néfastes de la réforme du collège.

Voter Unité Action, c'est voter pour un SNES-FSU solidaire et présent dans les luttes, par exemple celle pour l'abrogation du projet de loi sur le travail. Voter Unité Action, c'est dire que l'action qui a permis de mettre fin à 6 ans de gel du point d'indice et d'imposer des négociations sur les carrières des fonctionnaires, appelle des suites : pour un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, pour l'accès de tous à la hors-classe et le déplafonnement des grilles en fin de carrière. Voter Unité Action, c'est demander l'abrogation de la réforme du collège et porter dans le même temps des propositions pour un second degré, collèges et lycées, plus juste et plus efficace. Le syndicalisme Unité Action, ce n'est pas la défense du statu quo, c'est le choix de la transformation sociale.

Face à des logiques managériales qui tendent à transformer inspecteurs et personnels de directions en contremaîtres pédagogiques, voter Unité Action, c'est accorder du crédit au souci permanent d'outiller les collègues dans le but de soigner le travail, valoriser le métier, et imposer un fonctionnement plus démocratique de nos établissements.

A Unité Action, nous considérons que la contestation ne suffit pas pour faire changer les choses et qu'elle reste incantatoire si elle n'est pas suivie par une majorité de collègues. Notre ligne de conduite : décider avec les collègues, trouver les modalités d'action qui rassemblent et construire ensemble les moyens pour que professeurs, CPE, CO-Psy, personnels de vie scolaire, se fassent entendre et respecter.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin aussi de votre vote. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin aussi de vous !

Votez UNITÉ-ACTION !

RÉSULTATS DES VOTES SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIER ACADÉMIQUES 2016

Les syndiqués du SNES-FSU d'Aix Marseille ont approuvé le rapport d'activité académique 2014/2015 présenté par l'exécutif académique par 85,16 % de voix POUR (85,64 % en 2014), 5,05 % des suffrages exprimés se sont portés en CONTRE (5,16 % en 2014) et 9,78 % des votants se sont abstenus (9,2 % en 2014).

La tendance UNITE ACTION appelait à voter POUR, la tendance ECOLE EMANCIPEE et la tendance EMANCIPATION à voter CONTRE.

Le rapport financier académique a été adopté par 85,6 % (86,25 % en 2014) des exprimés. Le rapport d'activité nationale a été adopté par 83,19 % des suffrages exprimés (82,1 % en 2014). Le rapport financier national a été adopté par 83,96 % des exprimés (85,26 % en 2014).

L'ensemble des votes a connu une participation presque identique à celle de 2014 : 35,64 % contre 35,91 %.

Inscrits	Votants	Participation						
2601	927	35,64%						
	RAN	RFN	RAA	RAF				
Blanc/Nul	17		17	17				
Exprimé	910		910	910				
Pour	757	83,19%	764	83,96%	775	85,16%	779	85,60%
Contre	58	6,37%	22	2,42%	46	5,05%	18	1,98%
Abstention	95	10,44%	124	13,63%	89	9,78%	113	12,42%

ELECTIONS DES CA NATIONALE ET ACADÉMIQUE Mandat 2016-2018

Pourquoi voter

L'existence de tendances ou courants de pensée au sein du SNES-FSU permet un fonctionnement démocratique qui est une exception dans le paysage syndical français où la cooptation des directions est la règle.

Elle permet aux syndiqués d'élire les directions syndicales en votant pour une des listes proposées par les différentes tendances.

L'existence d'un pluralisme à l'intérieur du syndicat permet aussi au SNES de rassembler largement en son sein des collègues qui peuvent ne pas être d'accord sur tout, mais qui se retrouvent sur des bases communes liées aux conceptions du syndicalisme, du métier, de l'école ou de la société et s'accordent sur l'idée qu'il faut se rassembler au sein d'un même syndicat pour être plus puissants face au gouvernement.

Le SNES-FSU organise donc dans chaque section syndicale le vote pour l'élection des Commissions Administratives nationale et académique. La CA est l'organe délibératif du syndicat. Elle est élue à la proportionnelle des résultats de votes pour les différentes tendances.

Comment voter

L'électeur émet pour la CA nationale un double vote : vote d'orientation, vote de catégorie (suivant les modalités indiquées sur le bulletin).

L'électeur émet pour la CA académique un simple vote en choisissant l'une des listes en présence.

Il y a donc 3 votes : orientation nationale et académique, catégories.

Sont électeurs, tous les syndiqués ayant acquitté leur cotisation syndicale 2015-2016.

Le bulletin commun aux votes est introduit dans l'enveloppe bleue, elle-même introduite dans l'enveloppe à renseigner et à signer.

L'électeur remet son vote au Secrétaire de S1 et signe la liste d'émargement ou le renvoie à la section académique : SNES FSU Aix Marseille, 12 place du Général de Gaulle, 13001 Marseille, au plus tard le 25 mai 2016.

**Du 2 au 25 mai :
prenez quelques minutes
pour la démocratie syndicale !**



ÉMANCIPATION

Combattre la politique du gouvernement.

Porter une perspective de rupture pour gagner !

La mobilisation des salariés et des jeunes pour le retrait du projet de loi El Khomri traduit l'aspiration au mouvement d'ensemble pour défaire le gouvernement, et remettre en cause sa politique (collège, PPCR, état d'urgence ...). Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, l'accord d'entreprise deviendrait la règle. Le compte personnel d'activité (CPA) prévu pour chaque salarié (privé/public) substituerait aux garanties collectives de prétendus droits individuels. Face à la crise du capitalisme, l'objectif de ce gouvernement est de réduire à néant tous les acquis collectifs.

La refondation: la même logique d'individualisation et de remise en cause des statuts

L'application de loi de refondation Peillon est au cœur de l'offensive contre le cadre national de l'enseignement. La réforme du collège en découle et menace toute la scolarité : autonomie des établissements ; des programmes adaptables et conçus comme « déclinaison du socle commun » ; des « parcours individualisés », des évaluations par compétences dans le livret scolaire unique numérique ... en cohérence avec le décret 2014, qui redéfinit le métier en « missions » et supprime la définition légale du service uniquement en heures de cours devant élèves (statut de 50).

Émancipation

1	Éric ABA	Collège André Malraux	Marseille
2	Armelle RIOUALEN-CHEVASSU	Collège Jules Massenet	Marseille
3	Sébastien MASSONNAT	Collège Frédéric Mistral	Avignon
4	Laurence BARJOT	Collège André Malraux	Marseille
5	Pierre STAMBUL		Marseille
6	Isabelle LINDSKOG	Lycée Vauvenargues	Aix en Provence
7	Jean-Jacques MÉJARD	Lycée Montgrand	Marseille
8	Mariann CHRÉTIEN	Lycée Lumière	La Ciotat
9	Bernard BERTRANDE	Lycée Pierre Mendès -France	Vitrolles
10	Marie-Noëlle Hopital		Marseille
11	Sébastien ABA	Lycée Ismaël Dauphin	Cavaillon
12	Malika BEN MOULOUD	Collège André Malraux	Marseille
13	David LE BOULCH	Lycée Saint-Charles	Marseille
14	Senda ELOUNI	Lycée du Rempart	Marseille
15	Michel MASSAL	Lycée Pierre Mendès-France	Vitrolles
16	Valérie DOL	Lycée Lumière	La Ciotat
17	Laurent CHAMBON	Collège Henri Wallon	Marseille
18	Magali SERRANO	Collège André Malraux	Marseille
19	Henri-José PRAT	Lycée Montgrand	Marseille
20	Saléha MOUDJARI	Collège Stéphane Mallarmé	Marseille
21	Alain SOULIER	Lycée Pierre Mendès-France	Vitrolles
22	Georges ZARZOUR	Collège Virebelle	La Ciotat
23	Geneviève BOUQUIER		Marseille
24	Denis De CASABIANCA	Lycée Saint-Charles	Marseille
25	Marie-Christine RICHAUD	Lycée Pierre Mendès-France	Marseille
26	Michel JEAN		Avignon
27	Jennifer TORRE	Collège André Malraux	Marseille
28	Yannick ABA	Collège Joseph Roumanille	Avignon
29	Claire SLAMA	Lycée Jean Lurçat	Martigues
30	Sylvain LE BOURHIS	Lycée Pierre Mendès-France	Marseille
31	ROSSI Nicole		Istres
32	Jean-Baptiste MARTINI	Collège Jean Jaurès	Peyrolles en provence
33	Claude BRÉMOND	Lycée Pierre Mendès-France	Vitrolles
34	Philippe BOISSON	Lycée Victor Hugo	Marseille
35	Lucienne MUSARELLA		Marseille
36	Driss EL M'CHICHI	Lycée Philippe de Girard	Avignon
37	Danièle REYMONET		Marseille

Le SNES doit combattre le décret 2014 et la refondation

La mobilisation pour l'abrogation de la réforme du collège a été massive. Mais la direction du SNES a multiplié les « journées d'action », poursuivant les « concertations » sur les programmes ou l'évaluation. Des discussions sont en cours (« bilan » lycée) ou à venir (évaluation des enseignants).

Alors que l'administration s'appuie sur le décret 2014 pour convoquer les enseignants aux « formations » en dehors des heures de cours, la direction du SNES refuse de demander l'abrogation de ce décret. La cohérence des attaques s'affirme nettement, la direction UA persiste à voir des « avancées » dans la refondation.

Tout cela a logiquement conduit à l'opération « grain de sable » établissement par établissement. Pour éviter l'épuisement de la mobilisation, ouvrir une perspective nationale pour gagner, il faut un changement d'orientation.

Rupture avec le gouvernement !

Les initiatives de syndicalistes contre la loi El Khomri, puis l'appel à manifester le 9 mars des organisations de jeunesse (qui subissent la répression), ont permis l'unité syndicale et lancé la mobilisation pour le retrait. Le gouvernement tente de relancer le « dialogue social », qui n'a rien à voir avec des négociations sur nos revendications, pour enrayer la mobilisation.

Les collègues attendent du SNES qu'il soit un instrument de résistance. Cela implique de cesser les « concertations », contribuer à ouvrir une perspective nationale à même de centraliser la mobilisation pour le retrait de la loi travail, l'abrogation de la réforme du collège et pour stopper le gouvernement dans l'enseignement et ailleurs.

Pour que cette orientation puisse être défendue dans les instances académiques

Votez ÉMANCIPATION !



VOTER ECOLE EMANCIPIÉE

Des choix clairs pour les luttes

Le Snés, en 2012, appelle à chasser Sarkozy, et vote un Plan d'Urgence pour le Second Degré. 2016 : rien de ce qui était urgent n'a été fait par Hollande, le cap de son prédécesseur a été maintenu.

Au lycée, Peillon, puis Hamon et Vallaud-Belkacem ont dissimulé le bilan des réformes Darcos-Chatel, quel « changement maintenant » ? Au collège, voici la pire réforme qu'on ait connue depuis longtemps — inspirée de ce qui a déjà raté dans les lycées. La lutte têtue des personnels n'a permis d'obtenir que des reculs partiels. Ne lâchons rien !

Après la pseudo-« refondation de l'école », la volonté d'en finir avec le statut particulier des enseignants, certains acquis ont été sauvés au prix de la mobilisation ; reste le dangereux flou entretenu sur le périmètre de nos missions. Et des miettes en lieu et place de rattrapage des traitements, et l'insultante aumône de 0,1% concédée aux retraités !

« La » promesse des 6000 postes pour l'Éducation ne sera pas tenue d'ici 2017. Nous ne sommes pas surpris, seuls le sont ceux qui croyaient « qu'on ne discute pas de la même manière avec ce gouvernement qu'avec le précédent »... Valls, Cazeneuve, Macron, El Khomri : « modernisation » en version patronale, « dialogue » à coup de CRS, « sécurité » par l'état d'urgence permanent et la stigmatisation de l'Autre.

« Mon ennemi, c'est la finance », disait Hollande. Le terme « social-libéral » est désormais trop faible pour qualifier son néo-libéralisme offensif.

Des illusions tenaces, même au sein de la direction Unité et Action, ont fait perdre du temps à notre syndicat et c'est bien tard qu'elle a retrouvé le chemin de la mobilisation de masse.

Or le dernier congrès a montré, c'est heureux, un grand consensus dans le syndicat pour affirmer nos revendications. Restent de vraies divergences de choix de mobilisation, de stratégie et de tactique. Aucun autre syndicat n'offre cette possibilité d'exprimer de manière transparente les accords et désaccords, en particulier par le biais des tendances, c'est précieux pour tout le SNES-FSU.

À la veille d'échéances décisives, l'École Émancipée propose de :

- faire la clarté sans concession sur les politiques éducatives, sociales, économiques, sécuritaires d'un pouvoir définitivement soumis au Medef, et celles des « oppositions » qui ne proposent que d'aller plus vite et plus fort dans le même sens ;

- réorienter notre syndicat vers la mobilisation dans les établissements et la coordination des luttes : qui croit encore qu'il reste grand-chose à obtenir dans les concertations avec les ministères ?

- l'engager nettement dans l'unité, d'abord au sein de la FSU, trop de luttes sont restées sectorielles, le primaire, puis le secondaire, puis la territoriale ; et avec d'autres, surtout CGT et Solidaires : enseignants, nous sommes des fonctionnaires, des salariés, des citoyens ;

- combattre résolument les fascismes, « laïques » ou religieux, jusqu'au sein de nos professions ;

- se dresser contre le pouvoir abusif des hiérarchies : les « experts » de l'enseignement, de l'éducation et l'orientation sont ceux qui travaillent au collège, au lycée, au CIO ;

- mieux combiner les formes d'action éprouvées — pétitions, AG, grèves, manifs — et les innovations efficaces, dans les établissements, la rue ou l'univers médiatique et numérique ;

- ouvrir plus souvent le débat au SNES pour que les différentes approches, loin d'être une « division », se croisent et donnent au collectif l'intelligence qu'enrichit cette pluralité.



1 FALZON Frédéric	Lycée Marie Curie	Marseille
2 COMBET Colette	Lycée Daumier	Marseille
3 HAUYE Jacques	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
4 MESGUEN Jean-José	retraité	13
5 FERRÉ Catherine	Lycée Jean Monnet	Vitrolles
6 ALAUZET Margarita	lycée Marseilleveyre	Marseille
7 ARSLANIAN Sonia	collège Yves Montand	Allauch
8 HOLLARD Antoine	Lycée Artaud	Marseille
9 DOMINICI Annie	Collège Paul Gauthier	Cavaillon
10 JAYLE Thierry	Lycée Jean Monnet	Vitrolles
11 VENET Lucile	Lycée Pasquet	Arles
12 DE LA VEGA Raymonde	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
13 ROCHEDY Julien	Lycée Adam de Craponne	Salon
14 RAFFAELLI Yveline	Lycée Jean Monnet	Vitrolles
15 PALADINO Claude	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
16 KARSENTY Annick	retraitée	13
17 DELFORT Florence	Lycée Daumier	Marseille
18 HORTOLLAND Christian	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
19 ISNARD Jean-Michel		
20 RIVENET Florence	Lycée Marie Curie	Marseille
21 NÈBLE Nicole	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
22 DE GASQUET Jacques	Lycée Saint Exupéry	Marseille
23 MIRALLES Eric	Lycée Victor Hugo	Carpentras
24 LHOSTIS Geneviève	Collège Paul Gauthier	Cavaillon
25 MALFONDET Bruno	Lycée Pasquet	Arles
26 FREYDIER Sylvie	Collège Cassin	Tarascon
27 PRADEAU Raphaël	ZR Centre Aca	
28 BOUYSSOU Alice	collège Chape	Marseille
29 SATGE Jean-Louis	Lycée Vauvenargues	Aix-en-Provence
30 RICHEL Christine	Lycée Daumier	Marseille
31 COQUIN Jeanne	Lycée Saint Exupéry	Marseille
32 BERENGUER Hervé	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue
33 HURARD Pascal	Lycée Victor Hugo	Carpentras
34 ISSOREL Irène	Lycée Périer	Marseille
35 LAVAUX Martine	Lycée Jean Monnet	Vitrolles
36 CLERC Claudie	Lycée Benoît	L'isle-s-Sorgue

Nouveau décret statutaire : premier bilan

La première année d'application du Décret 2014 sur les obligations de service. Le SNES avait porté sur ce texte une appréciation mitigée, qui l'avait amené à s'abstenir lors du vote au CTM, notamment parce qu'il ne portait aucune diminution du temps de travail pour les personnels.

Mais son travail de négociation avait permis d'introduire des verrous importants comme le maintien du service hebdomadaire de 15 à 18 heures, et quelques avancées : compensation pour les documentalistes, décharge pour les compléments de service, et surtout pondération de 1.1 en REP+. Quant au passage de l'heure de première chaire à la pondération, le SNES avait porté des amendements au sujet des BTS et des professeurs de lettres, mais dans l'ensemble il avait jugé le système susceptible d'instaurer une répartition plus juste.

Mais les militants savent bien qu'aucun texte statutaire ne fixe un cadre inamovible.

L'interprétation et l'application des textes relèvent aussi de l'usage qui s'instaure sur le terrain, en fonction du rapport de force, chaque acteur ayant intérêt à imposer la lecture qui lui est la plus favorable. Cette première année d'application était donc cruciale.

Face aux prémices de la mobilisation contre la réforme du collège la hiérarchie a bien tenté de prétendre que tout avait changé, que nous « devions 1607 heures », que tout pouvait nous être imposé « au titre des missions liées ». Mais devant la clarté du texte, et surtout devant la montée de la contestation de la réforme, ce discours s'est fait bien plus rare. Si des journées de grève ont été retirées, ce n'est jamais au titre de l'application du nouveau décret qui n'évoque pas la formation, définie par le décret de 2007. La hiérarchie a fini par comprendre que la profession n'était pas prête à se laisser imposer n'importe quoi.

En REP+, il a fallu batailler dans plusieurs

collèges contre les tentatives des personnels de direction pour préempter la pondération. Mais là où les collectifs sont soudés, avec l'aide du SNES, les collègues ont repris la main. En lycée, de l'aveu même de l'administration, la pondération a un coût supérieur à l'heure de chaire. Nous n'avons eu aucune remontée de difficulté liée à sa mise en place.

Il reste des combats à mener : le maintien du paiement des surveillances de DS, attaqué par certains proviseurs au risque de mettre en péril leur existence, la baisse de rémunération de certains enseignants en BTS, l'application du décret dans son intégralité pour les professeurs documentalistes. Il faut aussi imposer le débat démocratique pour la répartition des IMP et l'augmentation de leur volume.

Mais par sa combativité cette année, la profession est en train d'imposer une lecture du décret qui lui est favorable. Nous gagnons la première manche, ne baissions pas la garde !

SNES AIX-MARSEILLE N°376 - Mai 2016

Publication du SNES Aix - Marseille

12 Place du Général De Gaulle - 13001 Marseille

Tél : 04 91 13 62 80 - Fax : 04 91 13 62 83 s3aix@snes.edu

Directeur de publication : L. Tramoni

Comité de rédaction : C. Chevé et C. Fuchs

Conception : ER²

Crédit photo : J. P. NAIL - M. FREU - L. TRAMONI

Périodique inscrit CPPAP 1219 5 05 476 - Dépôt légal : 4 février 2016

ISSN 0395-384X

Tiré à 6500 exemplaires - Prix : 2 euros



**UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.**



Credit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.

**MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.**

Crédit Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-AVIGNON-MARSEILLE

1, BOULEVARD SAKAKINI - TÉL. : 0 820 02 56 49* - COURRIEL : 07901@CREDITMUTUEL.FR
6, PLACE JEANNE D'ARC - 13100 AIX EN PROVENCE - TÉL. : 0 820 30 01 85* - COURRIEL : 0790101@CREDITMUTUEL.FR
20, BOULEVARD SAINT-ROCH - 84000 AVIGNON - TÉL. : 0 820 22 69 90* - COURRIEL : 0790102@CREDITMUTUEL.FR

*0,119 € TTC/min.